CAP Ferronnier d’art

Mis à jour le 29 mai 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Ce CAP en alternance se prépare en 2 ans après la 3ème. En fonction du profil et des besoins de l’élève, le diplôme peut aussi se préparer en 1 ou 3 ans.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Être âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d’apprentissage. Dérogations sous conditions. Pas de condition d’âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

800 heures

Validation

Obtention du CAP FERRONNIER D’ART.
En cas d’échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes unités certificatives mentionnées dans la rubrique « modalités d’évaluation ».

Modalités d'évaluation

Conformes au référentiel de certification du diplôme. Contrôle continu, contrôles en cours de formation et/ou épreuves

Objectifs professionnels

Ce CAP forme à la réalisation d’ouvrages en métaux ferreux et non ferreux, anciens et contemporains, par déformation et par enlèvement de matière : rampes d’escalier, grilles, mobilier, éléments décoratifs, enseignes. A l’issue de la formation, le titulaire de ce diplôme est en capacité de lire, traduire, interpréter des plans, évaluer les quantités de matière nécessaire à un projet, utiliser des machines de soudure et outils de découpe, transformer le métal à chaud ou à froid, ajuster les pièces et les former (par planage, cintrage, repoussage, l’image, sciage, etc.).

Contenu

Activités professionnelles : Analyser, Préparer et exécuter un ouvrage, Effectuer les finitions, Conditionnement et pose.

Connaissances générales et techniques associées : Français, Histoire-Géographie – Mathématiques, Sciences, Éducation physique et sportive, Enseignements artistiques, Construction et communication technique, Techniques et procédés, Matériaux et produits, Technologie des ouvrages, Gestion des travaux, Règles d’hygiène et de sécurité, Règles d’ergonomie et d’environnement, Démarche qualité, Communication.

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d’élève ou d’étudiant du Lycée partenaire du CFA.
Alternance de périodes de formation en Lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.

Profil des intervenants

Enseignants de l’Éducation nationale.

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

En lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance…

En entreprise : apprentissage basé sur l’expérience et la réalisation d’activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L’apprenti est guidé et accompagné par un maître d’apprentissage.

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – salles de cours équipées – ordinateurs – centre de ressources –

CAP Ferronnier d’art

terminales.

Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :
UP1 : Histoire de l’ouvrage de ferronnerie d’art / Arts appliqués
UP2 : Analyse, préparation et exécution d’un ouvrage
UP3 : Finition, conditionnement et pose
UG1 : Français / Histoire-Géographie
UG2 : Mathématiques / Sciences
UG3 : Éducation physique et sportive
Unité facultative : Langue vivante

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes.

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP38392
- Code diplôme : 50025436

espace numérique de travail.

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 800 heures. La durée de la formation sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l’apprenti dans le respect des minima réglementaires.

Délais et modalités d’accès

Entrée de septembre à novembre principalement.
Autres périodes d’intégration sous conditions.

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.
Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : Le titulaire de ce CAP peut travailler en tant que, ferronnier d’art ou métallier.

Poursuite d’études : Une poursuite d’étude est envisageable sur un autre CAP, en Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle ou en brevet des métiers d’art Ferronnier d’art.

Passerelles et Equivalences : En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l’académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033
  51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62
  Ardennes : 06 13 02 47 51
  Haute-Marne et Aube Est : 06 17 83 54 69
  Aube : 06 27 48 88 64
- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031
- Numéro d'activité : 21 51 P003 751

CAP Ferronnier d’art

- Date d'obtention : 11/03/2003